



COMMUNIQUÉ

RBC Banque Royale augmente ses taux hypothécaires résidentiels

TORONTO, le 26 avril 2010 — RBC Banque Royale a annoncé aujourd'hui qu'elle augmentait ses taux hypothécaires résidentiels à compter du 27 avril 2010.

Les changements vont comme suit :

Convertible six mois	5,05 pour cent	(en hausse de 0,15 pour cent)
Un an – échéance fixe	3,80 pour cent	(en hausse de 0,15 pour cent)
Deux ans – échéance fixe	4,15 pour cent	(en hausse de 0,15 pour cent)
Trois ans – échéance fixe	4,75 pour cent	(en hausse de 0,15 pour cent)
Quatre ans – échéance fixe	5,74 pour cent	(en hausse de 0,15 pour cent)
Cinq ans – échéance fixe	6,25 pour cent	(en hausse de 0,15 pour cent)
Sept ans – échéance fixe	7,05 pour cent	(en hausse de 0,15 pour cent)
Dix ans – échéance fixe	7,20 pour cent	(en hausse de 0,15 pour cent)

Meilleures offres hypothécaires*

Quatre ans – échéance fixe	4,59 pour cent	(en hausse de 0,15 pour cent)
Cinq ans – échéance fixe	4,85 pour cent	(en hausse de 0,15 pour cent)

- 30 -

Renseignements :

Raymond Chouinard, Affaires publiques, (514) 874-6556

* Les taux indiqués représentent des taux spéciaux réduits et ne sont pas les taux affichés de la Banque Royale du Canada. Pour calculer une en hausse de taux, il faut comparer le taux de l'offre spéciale avec le taux affiché pour le terme applicable.

Les offres spéciales peuvent être modifiées, retirées ou prolongées en tout temps sans préavis. Elles ne peuvent être jumelées à d'autres en hausses de taux, offres ou promotions.